

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE
COMMUNE DE MEYMAC
Nombre de conseillers en exercice : 19

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois,

Le trente mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meymac, régulièrement convoqué, s'est tenu au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe BRUGÈRE, Maire.

Étaient Présents : Philippe BRUGERE, Philippe AYFFRE, Monique BEUVY-VIEILLEMARINGE, Joël BEZANGER, Marie-Hélène CHAUQUET, Etienne COUIGNOUX, Marie-José GUIGNABEL, Christian LEFRANCOIS, Lionel ROUSSET, Jean-Pierre SAUGERAS, Alain VERMOREL, Thierry BAILLARD, Corinne BRINDEL, Sandra CHARRIERE

Absents excusés : Mélanie FLAMENT, Charlotte BOURG

Procurations : Anne-Marie AUBESSARD à Jean-Pierre SAUGERAS, Catherine NIRELLI à Marie-Hélène CHAUQUET, Violette JANET-WIOLAND à Marie-José GUIGNABEL

Date de la convocation : 20 mars 2023

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

DELIBERATION N° 2023-02-11

Objet : CONVENTION AVEC LE GROUPEMENT SYNDICAL FORESTIER

Jean-Pierre SAUGERAS, Maire-Adjoint, donne lecture au Conseil Municipal, d'une convention à intervenir avec le Groupement Syndical Forestier afin de promouvoir l'activité touristique et sportive sur le territoire communal, au titre de l'année 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à la majorité (le Maire ne prenant pas part au vote car Président du GSF)**:

- **DONNE** son accord pour souscrire pour 2023 une convention avec le GSF
- **DIT** que le BP 2023 de la Commune à intégrer ces éléments,
- **AUTORISE** le Maire-Adjoint à signer cette convention.

La Secrétaire de séance,

Marie-Hélène CHAUQUET



Pour extrait conforme,
Le 30 Mars 2023

Le Maire-Adjoint



Jean-Pierre SAUGERAS

Accusé de réception en préfecture
019-211913603-20230414-2023-02-11-DE
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023